



AFRICAN UNION



NEPAD

**DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT**

# **Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine**

**INTÉGRATION DES SOUS-SECTEURS ÉLEVAGE, FORÊTS ET PÊCHES DANS LE PDDAA**



**Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)**

Juin 2006

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur et du Secrétariat du NEPAD. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef  
Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques  
Division de l'information  
FAO  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou, par courrier électronique à:

[copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

# Table des matières

Résumé	v
CHAPITRE 1	
<b>Informations générales</b>	<b>1</b>
CHAPITRE 2	
<b>Le programme du NEPAD pour l'agriculture – l'élevage, les forêts et les pêches</b>	
2.1 Interactions des sous-secteurs et contributions au PDDAA	3
2.1.1 L'élevage	3
2.1.2 Les forêts	5
2.1.3 La pêche et l'aquaculture	6
CHAPITRE 3	
<b>Renforcement du rôle de l'élevage</b>	
3.1 Importance de l'élevage dans les économies africaines	9
3.2 Les populations animales par sous-région et zones agro-écologiques	9
3.3 La nécessité d'accroître la production et la productivité du bétail	11
3.4 Contraintes à l'accroissement de la production et à la productivité du bétail	12
3.4.1 Contraintes techniques	12
3.4.2 Contraintes institutionnelles et politiques	12
3.4.3 Contraintes spécifiquement liées aux zones agro-écologiques	14
3.5 Stratégies et domaines prioritaires du développement du sous-secteur de l'élevage	15
3.5.1 Stratégies et priorités par zones agro-écologiques	15
3.5.2 Priorités de la recherche pour la mitigation des contraintes techniques	17
3.6 Estimation des ressources financières	17
CHAPITRE 4	
<b>Intégration du sous-secteur des forêts</b>	
4.1 État actuel des forêts et de la sylviculture africaine	19
4.1.1. Forêts et arbres	19
4.1.2. Production, commerce et consommation des produits forestiers	19
4.1.3. La faune	20
4.2 Services environnementaux des forêts africaines	21
4.2.1. Gestion des bassins versants	21
4.2.2 Arrêt de la désertification	21
4.2.3. Les forêts et la conservation de la diversité biologique	21
4.3 Questions majeures et contraintes	21
4.4 Domaines d'intervention prioritaires	23
4.4.1 Réformes des politiques et des lois et amélioration de la planification dans l'utilisation des sols	23
4.4.2 Renforcement du cadre institutionnel	23
4.4.3 Investissement dans la gestion durable des forêts	23
4.4.4 Amélioration de l'efficacité des industries forestières et d'autres investissements complémentaires	24
4.5 Ressources financières requises	24

## CHAPITRE 5

**Soutien du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture**

<b>5.1</b>	<b>Situation actuelle du sous-secteur halieutique et de l'aquaculture</b>	<b>27</b>
5.1.1.	Les activités halieutiques en eaux continentales	28
5.1.2.	Les activités halieutiques maritimes	30
5.1.3.	L'aquaculture	31
<b>5.2</b>	<b>Les questions principales en matière de développement et de contraintes</b>	<b>32</b>
5.2.1.	Production durable des pêches de capture	32
5.2.2.	Accélération de la croissance de l'aquaculture	33
5.2.3.	Réponse à l'expansion des marchés et aux tendances actuelles	33
5.2.4.	Implication des productions à petite échelle pour augmenter la valeur et les bénéfices	33
<b>5.3</b>	<b>Une vision des activités halieutiques et de l'aquaculture en Afrique</b>	<b>34</b>
5.3.1.	Les objectifs stratégiques du NEPAD dans le secteur des pêches et de l'aquaculture	34
5.3.2.	Scénarios futurs du sous-secteur des pêches	34
5.3.3.	Le rôle du NEPAD dans la mise en oeuvre du programme des pêches	35
<b>5.4</b>	<b>Approches et catégories d'investissements</b>	<b>35</b>
<b>5.5</b>	<b>Les domaines d'investissements prioritaires</b>	<b>35</b>
5.5.1.	Compétences humaines et institutionnelles	36
5.5.2.	Outils de gestion et mise en oeuvre	36
5.5.3.	Augmentation et rendement durable la production	37
5.5.4.	Développement et valeur ajoutée	37
5.5.5.	Partage des bénéfices	37
5.5.6.	Apprentissage et échange des connaissances	37
<b>5.6</b>	<b>Résumé des ressources nécessaires et des types d'investissements</b>	<b>38</b>

## TABLEAUX

Tableau A:	Total des ressources requises dans les domaines prioritaires du PDDAA, 2002-2015	40
Tableau 1:	Part des produits alimentaires d'élevage dans le PIB agricole	41
Tableau 2:	L'importance relative des zones agro-écologiques pour l'élevage	41
Tableau 3:	Taux de croissance annuelle dans la production de viande, de lait et des oeufs 1993-2003	41
Tableau 4:	Estimations du taux de croissance nécessaire pour atteindre l'auto suffisance d'ici 2015	42
Tableau 5:	Tendances et projections de la production des billes de bois en 2020	43
Tableau 6:	Estimations de la consommation du bois de chauffage en Afrique	43
Tableau 7:	Les plus grands producteurs de poisson en Afrique	44
Tableau 8:	Les principaux producteurs de pêche maritime en Afrique	44
Tableau 9:	Les dix premiers producteurs de poisson en Afrique: statistiques des trois dernières années	45
Tableau 10:	Total de la production de l'aquaculture par environnement	45
Tableau 11:	Les tendance en valeur de production de l'aquaculture par pays	45
Tableau 12:	La balance commerciale étrangère et de la pêche	46
Tableau 13:	Contribution de la pêche et des autres produits de l'aquaculture aux objectifs stratégiques du NEPAD	46
Tableau 14:	Scénarios futurs du sous-secteur de la pêche	47

## Résumé

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été conçu dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), pour mettre l'accent sur l'investissement sur trois «piliers» interdépendants susceptibles de faire changer les choses en Afrique: (i) étendre les surfaces sous gestion durable des terres et les systèmes fiables de contrôle de l'eau; (ii) renforcer l'infrastructure rurale et les capacités commerciales en vue d'améliorer l'accès au marché; et (iii) accroître l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim. En plus des trois piliers susmentionnés, fournir l'appui scientifique nécessaire à la production et la compétitivité à long terme, il existe un quatrième pilier, celui de (iv) la recherche, de la vulgarisation agricoles et de l'adoption des technologies.

Sous le premier pilier relatif à la gestion des terres et aux systèmes de contrôle de l'eau, des efforts importants seront faits pour améliorer la fertilité et la capacité de rétention de l'humidité des sols agricoles, en vue d'accroître rapidement les superficies irriguées, notamment les systèmes de contrôle de l'eau sur une petite échelle. Les besoins d'investissement dans le développement des terres et de l'eau sont estimés à 37 milliards de dollars EU pour la période allant de 2002 à 2015, alors que le fonctionnement et la maintenance nécessiteraient un montant additionnel de 31 milliards de dollars EU. Les investissements seront effectués principalement dans le respect du développement de l'irrigation à petite échelle (14,2 millions d'hectares), l'amélioration et la réhabilitation des systèmes d'irrigation à grande échelle déjà existants (3,6 millions d'hectares) et le développement de nouveaux plans à grande échelle (1,9 millions d'hectares).

En ce qui concerne le deuxième pilier relatif à l'amélioration de l'infrastructure rurale, l'accent sera mis sur l'ensemble des investissements complémentaires en infrastructures rurales, en particulier les routes, le stockage, la transformation et les infrastructures commerciales qui seront nécessaires pour appuyer la croissance anticipée de la production agricole et de l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole. Les investissements ont été estimés à 89 milliards de dollars EU pour l'infrastructure rurale et 2,8 milliards de dollars EU pour le renforcement des capacités commerciales pour améliorer l'accès au marché. Les investissements en infrastructure nécessiteront d'un montant additionnel de 37 milliards de dollars EU pour la suite du fonctionnement et de la maintenance.

Les approches sous le troisième pilier relatif à l'augmentation de l'approvisionnement alimentaire et à la

réduction de la faim incluent: (a) la fourniture de plan de protection sociale et (b) la garantie de la sécurité alimentaire à travers l'augmentation de la production. Augmentation de la productivité des 15 millions de petits cultivateurs par le biais de l'amélioration des technologies, des services et des politiques nécessiterait un investissement d'un montant de 7,5 milliards de dollars EU; les fonds requis pour les cas d'urgence et de dispositifs de sécurité sont estimés à 42 milliards de dollars EU.

Les plans d'action sous le quatrième pilier relatifs au maintien des gains de productivité incluent: (a) l'accroissement des investissements dans le domaine de la recherche et du développement de la technologie; (b) l'accroissement de la part de financement du secteur privé en matière de recherche agricole; et (c) procéder aux réformes institutionnelles et financières en vue d'une meilleure recherche durable. Un investissement d'un montant total de 4,6 milliards de dollars EU serait requis pour ce pilier.

Ce document d'accompagnement du PDDAA permet d'élaborer des stratégies en vue d'améliorer la productivité du bétail et d'accroître la production de viande et de lait directement à travers trois principaux systèmes qui sont: (a) les systèmes mixtes agriculture élevage (b) les systèmes pastoraux et (c) les systèmes de commerce intensifs. Une attention particulière est accordée au renforcement des politiques cohérentes et des capacités des institutions en vue de la mise en œuvre. La recherche liée à l'élevage sera essentiellement basée sur l'approvisionnement en aliments, la santé des animaux et l'amélioration génétique. Le montant total de l'investissement est estimé à 21,2 milliards de dollars EU pour la période allant de 2004 à 2015, montant pour lequel 5,3 milliards de dollars EU seront utilisés pour la politique et le développement des cadres stratégiques et institutionnels et 15,9 milliards de dollars EU pour le développement de l'infrastructure d'élevage.

Les principaux domaines d'intervention dans le sous-secteur de la forêt comprennent: (a) les réformes politiques et juridiques ainsi que la planification pour une meilleure utilisation des terres (2,5 milliards de dollars EU); (b) le renforcement du cadre institutionnel (9,9 milliards de dollars EU); (c) la gestion durable des forêts pour augmenter l'approvisionnement en biens et services (25,6 milliards de dollars EU) et (d) les investissements complémentaires en vue du développement des industries et le soutien des infrastructures (9 milliards de dollars EU). On a identifié les domaines prioritaires spécifiques d'action sous chacun des axes susmentionnés. Une évaluation préliminaire des

besoins en ressources fournit une estimation d'un investissement d'environ 47 milliards de dollars EU pour la période allant de 2004 à 2015.

Les investissements prioritaires dans la pêche et l'aquaculture seront entrepris dans les domaines stratégiques suivants: (i) le cadre de politique et institutionnel en matière de pêche; (ii) l'amélioration de l'équipement et de l'infrastructure de pêche; et (iii) le développement d'une aquaculture commerciale dynamique. Au cours de la période de 2004 à 2015, les ressources totales requises s'élèvent à 35,3 milliards de dollars EU pour lesquels 11,3 milliards serviront à maintenir et à accroître la production, 7,4 milliards de dollars EU pour le développement et la plus value, 4,9 milliards pour la gestion et la mise en œuvre, et 5,9 milliards pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, l'apprentissage et l'échange des connaissances.

Afin d'inciter la croissance requise dans le secteur agricole, une estimation des besoins en ressources financières

s'élève à 355 milliards de dollars EU pour la période allant de 2004 à 2015 (voir Tableau 1). Les investissements dans les principales activités sous ces quatre «piliers» s'élèveraient à 250 milliards de dollars EU (71 pour cent du total). Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, les investissements annuels dans les sous-secteurs de l'élevage, des forêts et de la pêche seraient respectivement d'un montant d'environ 1,8 milliards de dollars EU, 3,9 milliards et 2,9 milliards, déterminant les besoins en ressources des domaines prioritaires du PDDAA à 103 milliards de dollars EU, soit 29 pour cent du total. Ces chiffres présentent uniquement l'ordre de magnitude et l'estimation des coûts sera faite au fur et à mesure que les différents projets et programmes seront élaborés aux niveaux national et régional. Il est indiqué qu'au moins 50 pour cent des besoins en ressources viendraient des sources africaines, y compris des gouvernements, des organisations de la société civile, du secteur privé, des organisations d'agriculteurs, etc.